

l'étude détaillée m'amena à l'identifier avec l'*Anillus caecus* JACO. DU VAL. Belg. nov. gen. et sp.

Le spécimen correspond parfaitement aux exemplaires du S. W. de la France figurant dans les collections du Musée Royal d'Histoire Naturelle de Bruxelles.

Cet insecte fut trouvé en tamisant des détritits de battage de céréales et la terre noire sous-jacente, à une profondeur d'environ 15-20 cm. Après enquête, il est établi que les dits résidus provenaient d'un battage de froment local, effectué dans la commune même. L'hypothèse d'un spécimen importé accidentellement avec des céréales est donc à rejeter.

Les détritits étaient déposés dans un fossé peu profond, à la limite d'un petit bois et d'une prairie, sur terrain fort humide. De toute façon, cet insecte ne peut, ici, vivre profondément dans le sol, car le niveau moyen d'un ruisseau, le Maelbeek, distant de quelques mètres, est situé à un mètre environ de la surface du sol, et à proximité existe un étang dont le niveau est même légèrement supérieur.

Description. — Taille : 2-2,5 mm. Brun rougeâtre, subcylindrique, les téguments alutacés et couverts de petits poils raides et clairsemés.

Pas d'yeux, mandibules larges, dentées, surmontées de carènes saillantes, antennes longues et moniliformes. Pronotum cordiforme, transverse, les côtés largement arrondis en avant, sinués en arrière, crénelés avant les angles postérieurs qui sont bien marqués. Elytres subcylindriques, à épaules marquées et crénelées, l'apex entier, les bords suturaux soudés jusqu'à l'angle sutural, le disque avec quelques traces de rangées de points.

Pattes assez courtes, tibias antérieurs largement échancrés au bord interne, l'échancrure garnie d'une forte dent, les tarses antérieurs avec deux articles dilatés chez les ♂♂.

Les *Anillus* vivent habituellement sous les grosses pierres enfoncées dans l'argile sur terrains fissurés, schistes ou calcaires.

L'espèce était connue du S.-W. de la France et on en connaît deux captures en Touraine et Anjou.

Puisse cette capture attirer l'attention de nos chercheurs sur un domaine encore si peu exploré chez nous, celui de la faune terricole et ripicole profonde.

Notes sur quelques *Dryopidae* (Col.)

DU CONGO BELGE

ET DESCRIPTION D'ESPÈCES NOUVELLES

PAR

JOSEPH DELÈVE

(Bruxelles)

1. *Helichus Collarti* n. sp.

♂. — Allongé, un peu plus de deux fois et demi plus long que large dans sa plus grande largeur, subparallèle, peu convexe ; noir, antennes et palpes roux, tibias et tarses d'un brun rougeâtre. Pubescence couchée très courte, serrée, d'un gris clair ; pubescence dressée brunâtre, longue et assez dense, dressée sur la tête et le pronotum, inclinée en arrière sur les élytres. Tête densément ponctuée, notamment sur le front ; points de la grosseur des facettes des yeux, séparés par un intervalle égal à leur diamètre ; yeux pubescents. Pronotum ponctué comme la tête, les points un peu moins espacés cependant ; une fois et demi plus large à la base qu'au sommet (1,52 mm : 1,04 mm.) et également une fois et demi plus large à la base que long (1,52 mm. : 1 mm.) ; angles antérieurs aigus, infléchis ; angles postérieurs presque droits ; côtés rebordés, légèrement sinués dans leur portion antérieure. Elytres sans trace de stries ; ponctuation moins serrée que sur le pronotum, surtout à partir du milieu ; trois fois et un cinquième plus longs que le pronotum (3,2 mm. : 1 mm.) ; une fois et deux tiers plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur (3,2 mm. : 1,8 mm.) et à peine plus larges à la base que le pronotum (1,6 mm. : 1,52 mm.). Face ventrale garnie d'une pubescence apprimée, courte, serrée, masquant le tégument et d'une pubescence formée de poils longs, inclinés en arrière. Ponctuation du prosternum peu profonde, à points séparés par des intervalles plus grands que leur diamètre ; saillie intercoxale non impressionnée, triangulaire, longuement atténuée. Abdomen alutacé, finement sur le premier arceau, légèrement

rugueux sur les suivants. Tarses aussi longs que les trois quarts des tibias. Édéage : v. fig. 1 et 2. Long. : 4,7 mm.

♀. — Inconnue.

Type : 1 ♂, Faradje : Azila (riv. Kodala), 24-IV-1930 (A. COLLART) in collection COLLART] Musée de Bruxelles.

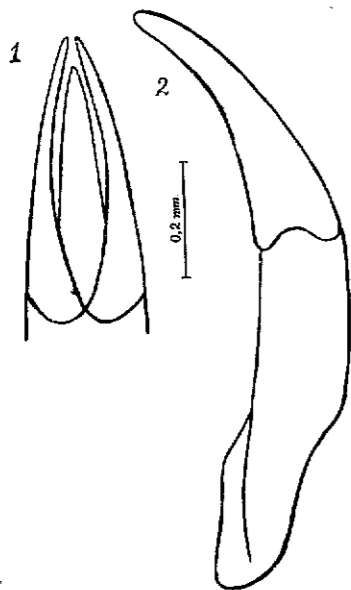


Fig. 1-2. — *Helichus Collarti* n. sp.
1. Édéage, face dorsale.
2. Id. de profil.

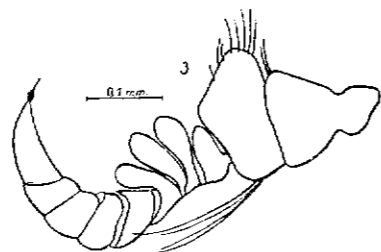


Fig. 3. — *Helichus inexpectatus* DEL.
Antenne.

Paratypes : 1 ♂, Faradje : Sengenge (riv. Dola), 16-III-1930 (A. COLLART) dans la coll. de l'auteur ; 1 ♂, Mahagi-Niarembe, V-1935 (Ch. SCOPS), collection M. C. B.

2. *Helichus inexpectatus* DELÈVE.

1938. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, XXXI, p. 352 (*Pelonomus*).

J'ai commis une grosse bévue en rangeant cette espèce dans le genre *Pelonomus* ER. Les antennes, fortement courbées sur elles-mêmes, ont leurs premiers articles masqués par les longues soies implantées au bord antérieur de la tête et sont fort difficiles, il est vrai, à observer *in situ*. Après dissection, j'ai dû me convaincre que leur structure (fig. 3) ne permettait pas d'écarter cette espèce du genre *Helichus*, tel qu'il est défini actuellement, trop largement peut-être, car il est fort hétérogène.

H. inexpectatus DEL., par son aspect plus convexe, ses palpes démesurément allongés et surtout la forme de son édéage, n'a vraiment pas grand'chose de commun avec *H. Collarti* DEL., par exemple. H. BOLLOW (1) a bien scindé le genre en quatre sous-genres, mais en ne les basant que sur des différences dans la densité de la pubescence

(1) BOLLOW, H., 1940, Monogr. der palaearkt. Dryopidae (Mitt. Münch. Ent. Ges., XXX, p. 25).

et dans la forme des côtés du pronotum, ce qui est insuffisant. Ainsi, d'après son tableau, *H. inexpectatus* DEL. se placerait dans le sous-genre *Pachyparnus* FAIRMAIRE, mais les caractères de l'édéage et de l'ovipositeur (fig. 4 à 7) s'opposent immédiatement à cette attribution. Une révision, au moins de la systématique interne du genre, semble donc souhaitable ; sa réalisation exigerait un matériel malheureusement très difficile à réunir.

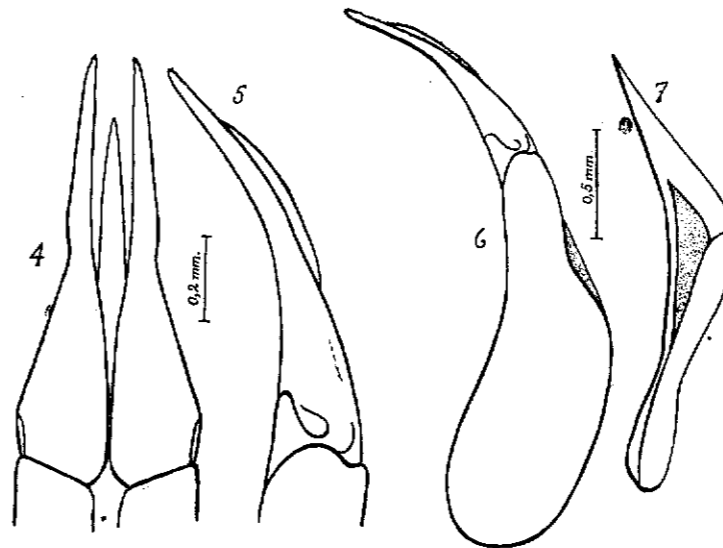


Fig. 4-5. — *Helichus inexpectatus* DEL.
4. Édéage (paramères et lobe médian), face dorsale. — 5. Id. de profil.

Fig. 6-7. — *Helichus inexpectatus* DEL.
6. Édéage, de profil. — 7. Ovipositeur.

3. *Hydrethus Jeanneli* HINTON.

1937. *Ann. Mag. Nat. Hist.*, 10, XIX, p. 302, fig. 19 et 20.

Espèce décrite de Mozambique.

Le Musée du Congo Belge en possède 1 ♂ de Bukama, VII-1937 (LI MARIE).

Le pronotum offre sur la base, en face de l'écusson, les deux points enfoncés habituels dans ce groupe, ce que l'auteur n'a ni mentionné, ni figuré.

4. *Hydrethus major* DELEVE.1937. *Rev. Zool. Bot. Afr.*, XXX, p. 90.

Seul le ♂ de cette espèce était connu. Les collections du M. C. B. se sont enrichies d'une série d'exemplaires (♂♂ et ♀♀) provenant d'Elisabethville, II-1938 et II-1940 (H. J. BRÉDO). En outre, 1 ♀ de : B. E. A. : Kerio River, VII-1914 (Dr BAYER).

La ♀ se distingue seulement par son écusson tuberculé au sommet, dépassant le niveau des élytres ; ce caractère moins net chez la ♀ du B. E. A.

La coloration varie du brun clair au noir olivâtre.

5. *Potamophilinus spinicaudus* HINTON.1935. *Stylops*, IV, p. 175.

Espèce décrite de Sierra-Leone.

Le M. C. B. possède d'Elisabethville, II-1940 (H. J. BRÉDO) plusieurs exemplaires, nettement distincts de *P. notabilis* GROUVELLE et que je rapporte à *P. spinicaudus* HINTON. malgré quelques différences : taille toujours supérieure à 4 mm. (de 4,8 mm. ♂ à 5,4 mm. ♀) ; pronotum plus large dans sa plus grande largeur que long (d'un tiers chez le ♂, d'un quart chez la ♀) ; tous les intervalles des élytres subplans, les 3^e et 5^e même pas légèrement plus convexes que les autres.

6. *Potamodytes hastatus* n. sp.

♂. — Environ trois fois et demi plus long que large dans sa plus grande largeur ; modérément convexe ; noir, les deux premiers articles des antennes roussâtres ; couvert d'une pubescence apprimée, courte et serrée, entremêlée de poils plus longs, dressés, inclinés en arrière. Tête finement ponctuée et microscopiquement pointillée entre les points qui sont de grosseur variable, généralement un peu plus larges que les facettes des yeux, séparés, en arrière, par des intervalles plus petits que leur diamètre, plus espacés entre les yeux et en avant ; déprimée de chaque côté contre le bord interne des yeux ; de chaque côté, sous les yeux, une région concave limitée inférieurement par une arête partant de l'articulation de la mandibule, légèrement proéminente contre l'échancrure où est insérée la mâchoire et remontant ensuite vers le bord postérieur de l'œil où elle forme un bourrelet peu accusé. Pronotum ponctué comme la tête ; aussi long que large au sommet ; une fois et demi plus large à la base que long (2,12 mm. : 1,44 mm.) ; bord antérieur subtronqué ; angles antérieurs presque droits, garnis d'une

petite touffe de soies ; côtés très brièvement échancrés près des angles antérieurs, faiblement arrondis au milieu, sinués près des angles postérieurs ; ceux-ci excavés, aigus, arrondis et à peine relevés au sommet ; disque légèrement convexe au centre, plus plan au sommet, infléchi dans la région des angles antérieurs ; coupé, au quart antérieur, par un sillon transversal, effacé au milieu ; deux points enfoncés, près de la base en face de l'écusson, à la base d'une vague impression triangulaire prolongée en un sillon longitudinal médian peu perceptible ; en outre, de part et d'autre de ce sillon, vers le milieu de la longueur, une fossette peu profonde. Elytres environ deux fois et demi plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur (5,53 mm. : 2,28 mm.) ; trois fois et cinq sixièmes plus longs que le pronotum (5,53 mm. : 1,44 mm.) ; stries ponctuées marquées jusque près de l'extrémité ; calus scutellaires nuls ; calus huméraux nettement distincts sans être très proéminents ; angle apical externe prolongé en une dent triangulaire assez longue, reliée en courbe régulière à l'angle sutural (fig. 9).

Edéage : paramères courts, en amande ; lobe médian allongé, rétréci au sommet (fig. 8).

Long. : 8 mm.

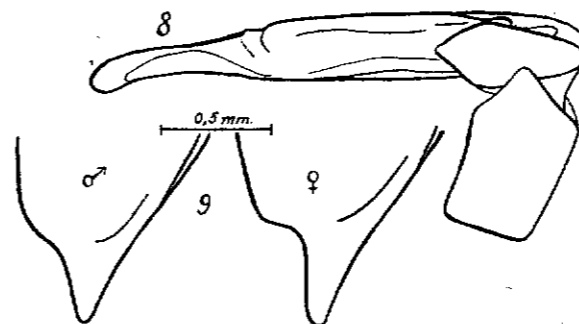


Fig. 8-9. — *Potamodytes hastatus* n. sp.
8. Edéage, de profil. — 9. Extrémité des élytres.

♀. — Plus robuste et proportionnellement un peu plus large que le ♂. Bourrelet derrière l'œil plus accusé. Pronotum offrant, près des angles postérieurs, une trace d'impression longitudinale ; sillon longitudinal médian plus visible. Sur les élytres, les calus scutellaires sont indiqués sous forme d'une courte élévation entre les deux stries accessoires ; extrémité de l'angle externe prolongée en dent triangulaire nettement séparée de l'angle sutural (fig. 9).

Taille : 9 mm. \times 2,8 mm.

Type : 1 ♂, A. O. F. : Macenta, V-1934 (don A. DUFRASNE).

Paratypes : 1 ♀ de même provenance et 1 ♂ de la Côte d'Ivoire : Man, IV/V-1934 (HOUSSEAU DE LEHAIE).

Le ♂ de la Côte d'Ivoire a une taille de 8,5 mm. \times 2,5 mm.

7. *Potamodytes sericeus* n. sp.

♂. — Environ trois fois et demi plus long que large dans sa plus grande largeur; peu convexe; noir-olivâtre, un peu soyeux par la pubescence; deux premiers articles des antennes roussâtres; pubescence apprimée très courte, très serrée; pubescence dressée formée de poils nombreux, pas très longs, inclinés en arrière, plus longs sur la région suturale. Tête déprimée de chaque côté contre le bord interne des yeux; finement ponctuée; points assez espacés sur le front, plus serrés en arrière; arête génale comme dans l'espèce précédente, sans bourrelet au bord postérieur des yeux. Pronotum finement et assez densément ponctué; à peu près aussi large au sommet que long; une fois et demi plus large à la base qu'au sommet (2,76 mm. : 1,84 mm.); bord antérieur subtronqué; côtés très brièvement sinués près des angles antérieurs, à peine arqués au milieu et assez longuement, mais faiblement sinués en arrière; angles antérieurs presque droits; angles postérieurs aigus à sommet nettement coupé en oblique et légèrement relevé; disque plan; la région des angles antérieurs fortement infléchie; un peu déprimé avant la région excavée des angles postérieurs; celle-ci nettement séparée du disque; deux points enfoncés près de la base, en face de l'écusson; sillon longitudinal médian très étroit, mais net, partant d'une vague impression triangulaire et dépassant de très peu le sillon transversal antérieur; celui-ci bien marqué, plus faible, mais non effacé, au milieu. Elytres plus de deux fois et demi plus longs que larges ensemble dans leur plus grande largeur (8 mm. : 3 mm.) et plus de quatre fois plus longs que le pronotum (8 mm. : 1,88 mm.); stries ponctuées bien marquées presque jusqu'à l'extrémité; celle-ci prolongée en pointe longue, assez large, à sommet aigu (fig. 11); calus huméraux bien marqués; région scutellaire (entre la 1^{re} et la 3^e strie) un peu plus convexe que le reste de l'élytre; une légère et courte dépression en arrière, entre la 1^{re} et la 3^e strie. Edéage: voir fig. 10.

Long. : 10,75 mm.

♀. — Plus grande et plus large que le ♂, mais de proportions identiques. Pas de bourrelet derrière l'œil. Pronotum offrant un repli latéral assez marqué près des angles postérieurs. Extrémité de l'élytre en pointe large, à sommet arrondi (fig. 11).

Taille : 11,5 mm. \times 3,35 mm.

Type : 1 ♂ : W. Kivu : Mulungu près Shabunda, 1939 (Dr HAUTMANN).

Paratype : 1 ♀ : Kivu : Lubongola, 1939 (Dr HAUTMANN).

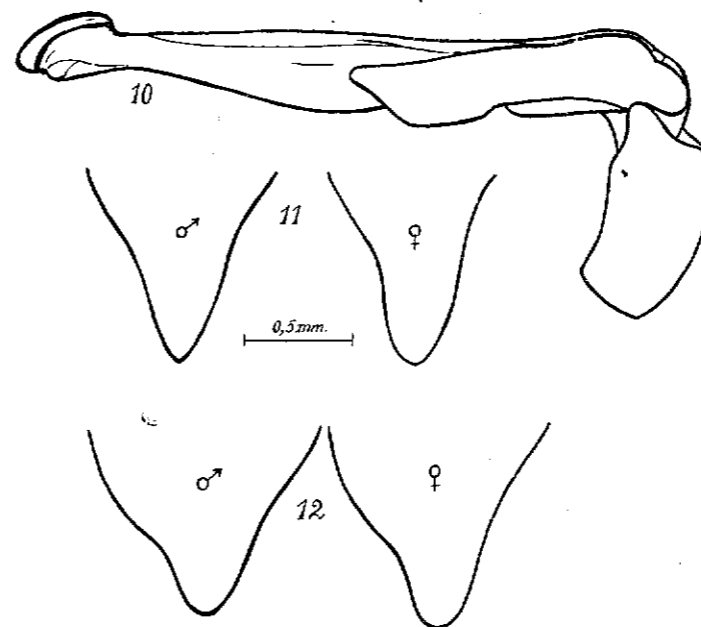


Fig. 10-12. — *Potamodytes sericeus* n. sp.

10. Edéage, de profil. — 11. Extrémité des élytres.

12. Id. chez subsp. n. *variipennis*.

8. *Potamodytes sericeus variipennis* subsp. n.

Diffère de l'espèce-type principalement par la forme de l'extrémité des élytres. Celle-ci, chez le ♂ comme chez la ♀, constitue une dent courte et large, arrondie au sommet (fig. 12). Les autres différences sont les suivantes :

♂. — Pronotum un peu plus long que large au sommet (1,84 : 1,72 mm.); environ une fois et un tiers plus large à la base qu'au sommet (2,52 mm. : 1,72 mm.); angles postérieurs à sommet plus nettement relevé; la région excavée de ces angles limitée intérieurement par un repli oblique allant de la base au bord latéral.

Edéage identique à celui de *P. sericeus*.

Taille : 10 mm. \times 3 mm.

♀. — Le sillon antérieur et le sillon longitudinal médian ainsi que le repli basilaire du pronotum mieux marqués que chez le ♂.

Taille : 10,5 mm. × 3 mm.

Une deuxième ♀ de taille encore plus forte (11,5 mm. × 3,41 mm.) a les élytres particulièrement allongés : ils sont plus de quatre fois et demi plus longs que le pronotum.

Type : 1 ♂, Mongbwalu (Kilo), VII-1938 (M^{me} SCHEITZ).

Paratypes : 2 ♀♀ de la même localité, II-1939 et 4-VI-1939 (M^{me} A. LEPERSONNE).

NOUVELLES OBSERVATIONS

SUR LA

Nidification de *Pompilus plumbeus* F.

(HYM. POMPILIDAE)

PAR

AD. CRÈVECŒUR

Le *Pompilus plumbeus* F. (*pulcher* F.) est un habitant caractéristique des sables meubles et particulièrement des dunes. Bien que la nidification de cet Hyménoptère très commun ait retenu l'attention de nombreux auteurs, plusieurs points importants pour l'étude de l'éthologie comparée des Pompilides en sont néanmoins demeurés jusqu'ici obscurs ou controversés.

Une première question qui divise les auteurs est celle de savoir si le creusement du terrier définitif a lieu avant ou après la capture de la proie.

HAUPT (1927, p. 327) affirme que l'insecte creuse son terrier avant de se mettre en chasse. Il en est de même de BISCHOFF (1928, p. 195) et de E. T. NIELSEN (1932, p. 29) et cela semble également bien découler des observations d'ADLERZ (1906).

Par contre, FERTON (1890, p. 12 du tiré à part) et GRANDI (1928, p. 27 et 28) ont vu le creusement du nid définitif après la capture de la proie.

Mes observations déjà relatées antérieurement (1927, p. 307 et 308) ainsi que celles que j'ai effectuées depuis, corroborent entièrement l'opinion de ces derniers auteurs : le choix de l'emplacement du terrier et son creusement ont toujours lieu lorsque le Pompile est déjà en possession de son Araignée, qu'il a eu soin, suivant une curieuse habitude propre à cette espèce, d'enfourer sous une mince couche de sable dans une cachette d'attente.